

Vos questions / nos réponses

taux de thc dans le sang

Par [Profil supprimé](#) Postée le 21/05/2015 11:29

Bonjour,

voila le 2 fevrier 2015, je me suis fais arreter par la gendarmerie, depistage de drogue positif au thc (sauf que j'avais fumer à 17h30 et controler a 20h30 enfin bref) prise de sang obligatoire resultat 2.9ng/l de sang

Suite à ca j'ai étai convoquer au tribunal pour le verdict je m'en suis tirer avec 5 mois de suspension et 300€ d'amende mais le problème c'est que j'ai une visite médical et que je sais que j'aurai obligatoirement une prise de sang. Ayant arreter de fumer le 18 mai 2015 (je fumez 2/3 joint par soir en semaine et 3/4 le week end), donc je voulais savoir si en septembre date eventuel de ma visite médical pour recuperer mon permis.

Sachant que j'ai 19 ans, je mesure 1.79m pour 72 kg. Est ce qu'en septembre j'aurai plus aucune tace (thc+ ses métabolites) ou est ce que j'en aurais encore ?

Merci d'une reponse claire et pas mytho svp

Mise en ligne le 21/05/2015

Bonjour,

Il n'y a aucune chance que votre test se révèle positif lors de votre procaine visite médicale au mois de septembre (à condition de ne pas consommer), puisque vous avez arrêté depuis le 18 mai. Pour votre information, le THC reste détectable quelques heures seulement dans le sang et la salive et de 3 à 5 jours dans les urines pour un consommateur occasionnel, jusqu'à 70 jours pour une consommateur régulier. Vous pouvez retrouver ces données sur notre fiche [cannabis](#).

Cordialement.
